

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon tenue le lundi 22 novembre 2021 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux sous la présidence du maire.

Sont également présentes : mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Est absent : le conseiller Florent Ricard.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté sous la présidence du maire, monsieur André Brunette.

21-11-22-5832 **Il est proposé par madame Andrea Geary
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du lundi 22 novembre 2021 à 19 h 13.

Adopté

Séance extraordinaire du lundi 22 novembre 2021, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Dépôt du rapport financier consolidé et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2019;
- D) Période de questions;
- E) Levée de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

21-11-22-5833 **Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 22 novembre 2021 tel que présenté.

Adopté

Dépôt du rapport financier consolidé et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2019

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la trésorière, madame Johanne Hébert, dépose le rapport financier consolidé de la Ville de Huntingdon pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019 et le rapport du vérificateur externe préparé par la société BCGO S.E.N.C.R.L (anciennement Goudreau Poirier inc.).

Période de questions du public

Aucune question.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

21-11-22-5834

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 19 h 23

Adopté

André Brunette, Maire

Denyse Jeanneau, greffière